

Professeur / Professeure de lycée et collège



© DGLimages / iStock

Après réussite aux concours de l'enseignement public (Capes, Capet...), les lauréats suivent une formation en alternance dans le cadre du master métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) 2nd degré en tant qu'enseignants stagiaires.

3 PARCOURS POSSIBLES



- Avec une L1 + parcours de pré-professionnalisation
- Avec une L3
- Avec un M2 disciplinaire

RECRUTEMENT 2022

- 5 225 postes
Capes externe
- 1 550 postes
Agrégation externe
- 580 postes
Capet externe
- 1 370 postes
CARLP externe

POSTES AU CAPES 2022



Mathématiques
1 035 postes



Lettres modernes
755 postes



Anglais
781 postes



Histoire-géographie
575 postes

Métiers et emploi

Enseigner en collège et lycée d'enseignement général

Au collège ou au lycée, les professeurs travaillent en moyenne 41h par semaine, dont la moitié devant les élèves. L'autre partie du temps est consacrée à la préparation des cours et des activités pédagogiques, à la correction des copies, etc.

► Fonctions

Il enseigne une discipline (parfois 2) littéraire, économique, scientifique, artistique ou sportive dans un établissement secondaire (collège, lycée) à des élèves de la 6^e à la terminale.

Préparation des cours, mise au point d'exercices et correction des copies sont les bases du métier. Mais l'enseignant doit aussi guider les élèves, les aider à s'organiser dans leur travail personnel, évaluer leurs acquis et, s'ils rencontrent des difficultés, reprendre les explications sous un autre angle, en tenant compte du rythme de chacun.

Enseigner une discipline à des adolescents, ce n'est pas seulement leur transmettre un savoir: c'est aussi éveiller leur curiosité et leur donner les outils et méthodes qui leur permettront de s'approprier les connaissances.

Le professeur fait partie de l'équipe pédagogique et travaille en collaboration avec le CPE (conseiller principal d'éducation) et les autres enseignants. S'il est aussi professeur principal, il coordonne les conseils de classe, organise les relations avec les parents et suit l'orientation de ses élèves en lien avec le PsyEN (psychologue de l'Éducation nationale).

Les conditions d'enseignement varient en fonction des classes et des établissements. Dans tous les cas, une grande patience et une solidité physique et psychologique sont indispensables pour exercer.

Salaire brut mensuel: 1 828 € pour un débutant (statut stagiaire), 3 889 € après 30 ans de carrière pour un professeur certifié (+ primes diverses, notamment si vous êtes professeur principal); 2 109 € pour un débutant (statut stagiaire), 4 747 € après 30 ans de carrière (+ primes diverses) pour un professeur agrégé.

Formation : . master MEEF 2nd degré + concours du Capes pour les professeurs certifiés, concours de l'agrégation pour les professeurs agrégés.

À lire aussi ✓

Les métiers de l'enseignement n° 2.41
Professeur de lycée professionnel n° 2.442
Professeur d'établissement agricole n° 2.443
Enseignant du supérieur n° 2.45
Enseigner aux déficients visuels et auditifs n° 2.466
Professeur d'éducation physique et sportive n° 2.481

► Mode d'exercice

Certifié ou agrégé

Deux grandes catégories d'enseignants exercent dans les établissements du 2nd degré. Leur travail est identique, seuls changent l'emploi du temps et les salaires.

Les professeurs **certifiés**, titulaires du Capes, déclarent travailler 43h, dont 18h par semaine en classe (20h pour les disciplines artistiques et sportives).

Les professeurs **agrégés**, titulaires de l'agrégation, travaillent environ 39h par semaine, dont 15h par semaine en présence de leurs élèves dans les disciplines littéraires, scientifiques et techniques, et 17h dans les disciplines artistiques et sportives.

Témoignage

Manon, professeure de SVT

L'affectation fonctionne avec un système de points. Les jeunes enseignants se retrouvent souvent dans les académies qui demandent peu de points. De mon côté, j'ai été affectée dans un collège difficile. Je partais avec des idées préconçues mais, aujourd'hui, je suis contente, le challenge est de taille et, humainement, j'apprends beaucoup. J'aime le lien que l'on crée avec les jeunes. Deux élèves m'ont choisie comme tutrice pour les aider à mieux se comporter en classe. J'en suis très fière car cela signifie qu'ils ont confiance en moi.

Salaire brut mensuel: 1 828 € pour un débutant (statut stagiaire), 3 889 € après 30 ans de carrière pour un professeur certifié (+ primes diverses, notamment si vous êtes professeur principal); 2 109 € pour un débutant (statut stagiaire), 4 747 € après 30 ans de carrière (+ primes diverses) pour un professeur agrégé.

Formation: master MEEF 2nd degré + Capes, Cafep ou agrégation.

Contractuel ou vacataire

Il est possible d'exercer temporairement le métier d'enseignant en tant qu'agent contractuel. Les candidats sont recrutés sur entretien.

Pour l'Éducation nationale:

www.education.gouv.fr

Pour le privé catholique:

<https://enseignement-catholique.fr>

Liste des postes disponibles: www.pole-emploi.fr

► Perspectives d'emploi

Les collèges et lycées comptent près de 500 000 enseignants au total. Environ 400 000 exercent dans le public, le reste enseigne dans des établissements privés sous contrat.

Très prisés auparavant, les concours de l'enseignement et notamment ceux du 2nd degré attirent depuis quelques années de moins en moins de candidats. L'édition 2020 des concours a démontré une vraie chute d'attractivité avec moins 9 % de candidats inscrits au Capes externe et moins 6 % pour l'agrégation externe.

Cette baisse peut s'expliquer par la diminution du nombre de postes offerts aux concours ces dernières années, mais aussi le manque d'attractivité du métier. Le nombre d'inscriptions s'est toutefois stabilisé en 2021.

À la session 2022, 12 790 postes sont proposés aux concours de recrutement d'enseignants du second degré (concours externe, interne et 3^e concours: Capes, agrégation, Capeps, CAPLP, Capet).

Capes externe : 5 225 postes.

Agrégation externe : 1 550 postes.

Disciplines recherchées

Au concours externe du Capes 2022, les matières pour lesquels il y a le plus de postes sont : **mathématiques, lettres modernes, anglais, histoire-géographie, et physique-chimie.**

Dans d'autres disciplines (langues rares, lettres classiques, philosophie et sciences économiques et sociales), les places sont plus rares.

Les enseignants sont surtout recherchés en Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

À savoir : avec le nouveau bac général, dont la première session a eu lieu en 2021, des postes d'enseignants en **numérique et sciences informatiques** sont désormais ouverts au Capes. Jusqu'à présent, ce sont surtout les enseignants de technologie, mathématiques ou physique-chimie qui dispensaient les cours d'informatique.

► Conditions de travail

Selon les cas (effectif, classe, établissement, situation personnelle des élèves...), les conditions d'enseignement varient fortement, ce qui affecte le déroulement des cours. Les élèves sont plus ou moins intéressés par certaines matières, plus ou moins aptes à se concentrer sur de longues périodes

et plus ou moins réceptifs à certaines méthodes d'enseignement. Une grande patience, une solidité physique et psychologique ainsi que de l'adaptabilité sont indispensables pour exercer ce métier.

► Qualités requises

Les métiers de l'enseignement exigent de nombreuses qualités, notamment la pédagogie, l'adaptabilité mais aussi la rigueur, la patience, le sens de l'écoute et l'autorité.

Parallèlement, les conditions de travail peuvent être plus difficiles dans certains établissements. Ainsi, les professeurs enseignants en REP (réseaux d'éducation prioritaire) ou REP+ sont parfois davantage confrontés à des classes avec des difficultés scolaires et sociales.

Réforme de la formation des enseignants

Dans le cadre de la loi Pour une École de la confiance promulguée en juillet 2019, la formation des enseignants évolue avec, entre autres :

- la transformation des Espé en Inspé ;
- la création d'un dispositif de préprofessionnalisation, pour l'ensemble des académies dans le 2nd degré, qui concerne les étudiants de la L2 au M1 ;
- le report des épreuves du concours en fin de M2 (au lieu de M1), à partir de 2022.

www.education.gouv.fr

Enseigner en lycée technologique

Les professeurs d'enseignement technologique enseignent une discipline technologique de la 2nde à la terminale pour préparer les élèves aux bacs technologiques (STMG, STI2D, STD2A, ST2S, STL, Stav, S2TMD, STHR).

► Fonctions

Mécanique, électronique, gestion, informatique, hôtellerie-restauration... le professeur de lycée technologique enseigne une discipline technologique de la 2nde à la terminale, et prépare ses élèves au bac techno (STMG, STI2D, STD2A, ST2S, STL, Stav, S2TMD, STHR).

Il guide les élèves, les aide à s'organiser dans leur travail personnel et évalue leurs compétences. Il contacte également les milieux professionnels afin d'organiser des stages et de suivre les pratiques professionnelles. Il participe ainsi à la formation et à l'éducation des jeunes.

Il assure 18h de cours par semaine s'il est certifié, 15h s'il est agrégé. Un professeur agrégé peut également faire cours aux élèves de BTS.

Salaire brut mensuel : 1 828 € pour un débutant (statut stagiaire), 3 889 € après 30 ans de carrière pour un professeur certifié (+ indemnités diverses) ; 2 109 € pour un débutant (statut stagiaire), 4 747 € après 30 ans de carrière (+ primes diverses) pour un professeur agrégé.

Formation : master MEEF 2nd degré + concours du Capet.

► Perspectives d'emploi

Avec les nombreux départs à la retraite, les opportunités d'emploi ne manquent pas. Mais renseignez-vous bien, toutes les spécialités ne sont pas ouvertes à chaque session de concours. De plus, certaines matières sont plus compétitives que d'autres.

Les taux de réussite les plus élevés en 2021 au Capet externe concernaient les sciences industrielles de l'ingénieur (de 40 à 52 % en fonction des options). À l'inverse, les biotechnologies et l'économie-gestion option marketing enregistrent le plus faible taux de réussite (moins de 16 %).

Après une édition 2020 du Capet (certificat d'apti-

tude au professorat de l'enseignement technique) externe marquée par une baisse importante de candidats inscrits (- 20 %), le nombre d'inscriptions s'est stabilisé en 2021.

À la session 2022, 580 postes sont proposés au Capet externe.

Pour en savoir plus +

Pour plus d'infos sur le secteur, l'emploi et les métiers de l'enseignement, consultez notre sélection de ressources.

Sites de référence : [voir liste 1 du carnet d'adresses](#).

Organismes de référence : [voir liste 2 du carnet d'adresses](#).

Enseigner en lycée professionnel

Les professeurs de lycée pro assurent 18h de cours par semaine dans des classes conduisant aux CAP, aux bacs pro, aux brevets des métiers d'art et aux mentions complémentaires.

► Fonctions

Dans des classes conduisant aux CAP et bacs pro, le professeur de lycée professionnel enseigne 2 disciplines générales (maths-sciences physiques, lettres-histoire, lettres-langues vivantes...), une discipline professionnelle (génie mécanique, vente, comptabilité...) ou un métier. Outre les heures de cours, il organise et assure le suivi individuel des élèves en stage.

En plus de leurs 18h d'enseignement hebdomadaire, les professeurs de lycée professionnel doivent assurer la correction des copies et travaux pratiques (TP) ainsi que les préparatifs d'atelier. En moyenne, les enseignants du 2nd degré déclarent travailler plus de 40h par semaine.

Ils appliquent et transmettent des méthodes permettant l'acquisition et la maîtrise de savoirs et de savoir-faire, dans le cadre d'une pédagogie adaptée. En marge des cours, les profs organisent les périodes de formation en entreprise, assurent le suivi individuel des élèves et les conseillent dans leur orientation.

www.devenirenseignant.gouv.fr rubrique Découvrir le métier / Être professeur en lycée professionnel

Salaires brut mensuel : de 1 828 € en tant que débutant (statut stagiaire) à 3 889 € après 30 ans de carrière (+ indemnités).

Formation : CAPLP (certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel) pour enseigner dans

le public; Cafep-CAPLP (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement du privé du second degré sous contrat) pour enseigner dans le privé.

► Mode d'exercice

Les professeurs de lycée professionnel enseignent soit 2 disciplines d'enseignement général, soit une discipline professionnelle (vente, comptabilité, coiffure...).

Vous pouvez vous spécialiser dans :

- des **sections d'enseignement général** : langues vivantes-lettres, lettres-histoire et géographie, maths-physique chimie ;
- des **sections professionnelles** : arts appliqués, biotechnologies, économie et gestion, esthétique-cosmétique, génie chimique, génie civil, génie électrique, génie industriel, génie mécanique, hôtellerie-restauration, industries graphiques, sciences et techniques médico-sociales ;
- des **sections métiers** : arts du bois, arts du feu, arts du livre, arts du métal, bâtiment, bijouterie, biotechnologies de la mer, broderie, coiffure, conducteur d'engins de travaux publics, conducteur routier, cordonnerie, costumier de théâtre, cycles et motocycles, décolletage, doreur ornementaliste, ébénisterie d'art, enseignes lumineuses, entretien des articles textiles, ferronnerie d'art, fleuriste, fleurs et plumes, fonderie, fourrure, forge et estampage, gravure-ciselure, industries

papetières, maroquinerie, marqueterie, métiers de l'alimentation, mode et chapellerie, modelage mécanique, navigation fluviale et rhénane, outillage, prothèse dentaire, reliure main, réparation et revêtement en carrosserie, sculpteur sur bois, sellier-garnisseur, staff, tapisserie couture-décor, tapisserie garniture-décor, techniverriers, tourneur sur bois, vannerie, verrerie scientifique.

► Perspectives d'emploi

Le CAPLP est souvent délaissé par les étudiants. Pourtant, il permet d'accéder à des postes dans des filières très diversifiées, notamment les disciplines de l'enseignement général où le nombre de postes ouverts est généralement élevé. La voie professionnelle concerne un lycéen sur quatre en France.

Comme pour les autres concours de l'enseignement, la désaffection pour le CAPLP perdure. L'édition 2020 du CAPLP a été marquée par une chute d'attractivité particulièrement marquée avec -20 % d'inscrits au concours. La baisse a été plus mesurée en 2021.

En 2022, 1 370 postes sont ouverts au concours externe du CAPLP de l'enseignement public.

Dans le public, le taux de réussite au concours externe était en 2021 de près de 30 %, contre 24 %

dans le privé, qui propose beaucoup moins de postes (188 contre 1 325 dans le public en 2021). Vous aurez donc a priori davantage de chances dans l'enseignement public.

www.devenirenseignant.gouv.fr

[Lire dossier Les métiers de l'enseignement n°2.41.](#)

► Qualités requises

Les métiers de l'enseignement exigent de nombreuses qualités dont la pédagogie, l'adaptabilité mais aussi la rigueur, la patience, le sens de l'écoute, l'autorité.

Parallèlement, les conditions de travail peuvent être plus difficiles dans certains établissements. Ainsi, les professeurs enseignants en REP (réseaux d'éducation prioritaire) ou REP+ sont parfois davantage confrontés à des classes avec des difficultés scolaires et sociales.

► Évolutions possibles

Après 5 ans d'ancienneté, le professeur de lycée professionnel peut devenir chef de travaux et prendre en charge l'organisation des enseignements technologiques spécifiques et des ateliers.

Vers d'autres métiers

Après quelques années d'expérience, les professeurs, tout en restant au sein de l'Éducation nationale, peuvent évoluer professionnellement par différentes voies : mutation annuelle, détachement dans une autre administration, changement de fonction ou changement de corps.

► Chef d'établissement du second degré H/F

Qu'il soit principal de collège ou proviseur de lycée, le chef d'établissement occupe un poste à responsabilité. Il coordonne le travail des enseignants et du conseiller principal d'éducation (CPE), mais aussi celui des agents techniques et administratifs (ATA).

Il est responsable de l'organisation matérielle et financière de l'établissement, de l'accueil des élèves et de leur sécurité. Enfin, il préside le conseil d'administration et les conseils de classe.

Salaire brut mensuel : à partir de 2 245 € (+ primes et indemnités).

Formation : il faut avoir exercé 5 ans en tant qu'enseignant ou CPE, puis réussir le concours de seconde classe du corps des personnels de direction.

► Inspecteur de l'Éducation nationale H/F

Son rôle consiste à évaluer le travail des enseignants des écoles primaires, des collèges et des lycées. Discrètement assis au fond d'une classe, l'inspecteur observe le déroulement du cours.

Objectif : vérifier la qualité de l'enseignement et des méthodes pédagogiques. À l'issue de cette séance, il délivre des conseils et donne une appréciation assortie d'une note.

Il assume également souvent une mission de représentation de l'Administration auprès des syndicats d'enseignants, des parents d'élèves et des collectivités territoriales rattachées à sa circonscription.

Salaire brut mensuel : inspecteur de l'Éducation nationale de classe normale : de 1 753 à 3 688 €,

inspecteur de l'Éducation nationale hors classe (promotion de grade): de 2427 à 4977 €.

Formation: concours accessible aux enseignants ou aux personnels d'éducation et d'orientation âgés de 30 ans minimum et justifiant de 5 ans d'exercice en tant que titulaire.

Mobilité des personnels et enseignants

Le programme Erasmus+ offre la possibilité aux professionnels de l'enseignement d'acquérir de nouvelles compétences dans le cadre de différents dispositifs: échanges, missions d'enseignement...

agence.erasmusplus.fr

www.generation.erasmusplus.fr

► Enseignant spécialisé H/F

Selon l'option choisie, cet enseignant travaille auprès d'élèves présentant un retard scolaire ou un handicap (troubles auditifs, visuels, moteurs ou psychologiques).

En primaire, l'enseignant spécialisé peut prendre en charge des **Ulis** (unités localisées pour l'inclusion scolaire). Elles s'adressent à des enfants atteints d'un handicap. Il peut aussi faire partie des **Rased** (réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté). Pour s'occuper de troubles du langage ou du comportement importants, l'enseignant spécialisé peut intégrer un **CMPP** (centre médico-psychopédagogique) ou collaborer à un **Sessad** (service d'éducation spéciale et de soins à domicile).

Dans le secondaire, l'enseignant spécialisé exerce dans les **Ulis**, les **Segpa** (sections d'enseignement général et professionnel adapté) ou les **Erea** (établissements régionaux d'enseignement adapté).

L'enseignant spécialisé peut aussi travailler dans des établissements du secteur médico-éducatif et dans des établissements publics nationaux comme l'Institut national de jeunes aveugles et les instituts nationaux de jeunes sourds, établissements dépendant du ministère de la Santé.

Salaire brut mensuel: en plus de son salaire de professeur des écoles, l'enseignant spécialisé touche une indemnité annuelle de 840 à 2609 €.

Formation: le Cappei (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'école inclusive) peut être obtenu en suivant des cours en alternance dispensés dans un centre de formation. Il faut en faire la demande auprès du rectorat de son académie. Attention, les postes offerts aux différents

concours de recrutement des enseignants spécialisés sont relativement peu nombreux.

[Lire dossier Enseigner aux déficients visuels et auditifs n°2.466.](#)

► Formateur d'adultes H/F

Le formateur d'adultes transmet des savoirs à un public varié: salariés, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants, jeunes diplômés... Il intervient dans le cadre de stages de plusieurs jours consécutifs, de cours particuliers ou de cours collectifs.

Ses enseignements peuvent porter sur des savoir-faire précis comme la comptabilité, la maîtrise d'un logiciel, d'une nouvelle installation technique ou d'une langue étrangère. Ils peuvent également concerner des compétences liées au comportement des membres d'une entreprise: gérer des conflits, apprendre à gérer son stress...

Salaire brut mensuel débutant: à partir de 1700 €.

Formation: pas de formation particulière exigée mais nécessité d'avoir une forte expérience professionnelle. Généralement, le niveau bac + 2 est le minimum requis. Quelques formations adaptées: licences pro gestion des ressources humaines, intervention sociale; master MEEF pratiques et ingénierie de la formation.

[Lire dossier Les métiers de la formation et de l'insertion professionnelle n°2.47.](#)

Enseigner au Cned

Au Cned (Centre national d'enseignement à distance), les places de professeur sont attribuées hors procédure de mutation, selon 3 possibilités: réadaptation, détachement ou vacation. La réadaptation concerne les profs qui, pour des raisons de santé, ne peuvent plus enseigner devant des élèves.

www.cned.fr

► Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques

Après 5 ans d'ancienneté, un enseignant de lycée professionnel (LP) peut devenir directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques. Il coordonne alors les différents enseignements technologiques du lycée, et seconde le proviseur.

Salaire brut mensuel: à partir de 1795 € environ (+ de 4917 à 6953 € d'indemnités annuelles brutes).

Formation: postes attribués sur demande aux professeurs de LP des disciplines technologiques et professionnelles ayant au moins 5 ans d'ancienneté comme professeur.

► Professeur à l'étranger H/F

Les enseignants du primaire et du secondaire peuvent enseigner dans des établissements implantés à l'étranger, qui relèvent de l'AEFE (Agence pour l'enseignement français à l'étranger), sous tutelle du ministère des Affaires étrangères. Les candidats à l'expatriation doivent être titulaires de l'Éducation

nationale depuis au moins 3 ans et résider hors du pays envisagé pour l'affectation.

<https://aeфе.fr>

Il est possible d'être affecté au sein d'une école européenne.

Enfin, il est également possible d'être recruté localement. Dans ce cas, l'enseignant est employé par l'établissement scolaire avec lequel il a signé un contrat conforme au droit local.

Salaire: variable selon le statut et le pays.

[Lire dossier Travailler à l'étranger n°8.21.](#)

Études et diplômes

Recrutement et formation

Pour enseigner dans le 2nd degré, il faut réussir un concours organisé par l'Éducation nationale: le Capes, le Capet, le CAPLP ou l'agrégation (pour le public) et le Cafep (pour le privé). À l'exception de l'agrégation, ces concours se préparent dans le cadre du master MEEF 2nd degré.

► Licence

Proposée à l'université, la licence mène à un niveau bac + 3. Elle combine enseignements théoriques en cours magistraux et enseignements appliqués en travaux pratiques ou dirigés en petits groupes.

La licence classique ne vise pas l'insertion professionnelle mais une poursuite d'études à l'université ou en grande école.

Avant d'intégrer le master et de passer les concours, tous les chemins sont permis. Cependant, mieux vaut étudier la discipline dans laquelle vous souhaitez enseigner: lettres, maths, histoire, géographie... ou une discipline technique pour le Capet.

Pour entrer progressivement dans le métier de professeur, la loi Pour une École de la confiance met en place un dispositif de pré-professionnalisation dès la L2. Pour le 2nd degré, toutes les académies sont concernées avec un ciblage sur les disciplines qui connaissent le plus de difficultés de recrutement (mathématiques, lettres, anglais et allemand...). Les étudiants concernés par ce dispositif sont rémunérés et assurent des missions pédagogiques et d'enseignement. Un bon moyen de confirmer son choix professionnel !

► Master MEEF 2nd degré

Le master MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) 2nd degré constitue la voie principale pour accéder au métier de professeur de lycée et collège.

Ce master articule des enseignements théoriques et pratiques avec un ou plusieurs stages d'observation ou de pratique. La formation de 800h (hors stage) est dispensée dans l'un des 32 instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé), ainsi que dans certaines universités catholiques.

[Voir liste 3 du carnet d'adresses.](#)

► Capes, Capet, CAPLP

Pour enseigner, vous devez passer le Capes (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du 2nd degré), le Capet (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) ou le CAPLP (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement professionnel). À partir de la session 2022, les concours sont déplacés en fin de master 2.

www.devenirenseignant.gouv.fr

Qui peut s'inscrire ?

À partir de la session 2022, le candidat doit être inscrit en deuxième année de master ou être déjà titulaire d'un master pour s'inscrire au concours externe de recrutement des professeurs (Capes, Capet, sections d'enseignement général du CAPLP).

Pour pouvoir exercer, il faut avoir validé un master (ou un titre ou diplôme reconnu équivalent).

Les personnes titulaires d'un master peuvent se présenter au concours en candidat libre. Elles peuvent aussi s'inscrire en master MEEF pour bénéficier d'un cadre de préparation au concours. Une fois lauréates du concours, elles deviennent fonctionnaires stagiaires avant d'être titularisées.

Bon à savoir : les parents d'au moins 3 enfants et les sportifs de haut niveau sont dispensés des conditions de diplômes.

Autres conditions :

- être titulaire de la nationalité française ou ressortissant d'un autre état de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, d'Andorre, de Suisse ou de Monaco ;
- jouir de ses droits civiques ;
- justifier des conditions d'aptitude physique requises (natation et secourisme), ainsi que de prérequis en informatique et en langues (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur de second degré) ;
- ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions.

Conditions spécifiques pour le CAPLP

Le CAPLP et le Cafep-CAPLP proposent 3 sections différentes. Les conditions de diplôme sont propres à chacune.

- Pour les **sections d'enseignement général** : le candidat doit être inscrit en deuxième année de master ou être déjà titulaire d'un master.
- Pour les **sections professionnelles** : être titulaire d'un BTS ou d'un DUT/BUT (ou autre diplôme de niveau bac + 2) et avoir une expérience professionnelle (enseignement ou pratique) de 5 ans minimum.
- Pour les **sections des métiers** : avoir le bac (ou équivalent) et 7 ans d'expérience professionnelle. Sachez que la pratique professionnelle peut avoir été acquise dans une spécialité autre que celle choisie pour l'inscription au concours.

Bon à savoir : les parents d'au moins 3 enfants et les sportifs de haut niveau sont dispensés des conditions de diplômes. Les cadres ou anciens cadres du secteur privé ayant 5 ans de pratique professionnelle peuvent également se présenter au concours.

Préparer le concours

Pour ceux qui ne peuvent pas suivre un enseignement en Inspé, le Cned offre des préparations à distance à certains concours de recrutement de personnels de l'enseignement du 2nd degré.

www.cned.fr

Voir liste 7 du carnet d'adresses.

Les épreuves

Les concours du Capes, du Capet et du CAPLP comportent une ou plusieurs épreuves écrites d'admissibilité portant sur la discipline choisie et une ou plusieurs épreuves orales d'admission (épreuve de présentation d'une leçon, épreuve sur dossier ou autre support, entretien avec un jury).

Calendrier sur <http://publignetce2.education.fr>

www.devenirenseignant.gouv.fr

Programmes des concours disponibles auprès du réseau Canopé :

www.reseau-canope.fr

Taux de réussite

Sachez que les candidats qui se présentent effectivement aux épreuves des concours sont généralement 2 fois moins nombreux que ceux qui s'y inscrivent.

Les taux de réussite du certificat d'aptitude au professorat du 2nd degré (Capes) dans le privé sont moins élevés que dans le public.

À savoir : contrairement aux concours du 1^{er} degré (professeur des écoles), la région dans laquelle vous vous inscrivez pour passer le Capes, Capet ou le CAPLP n'influe pas sur vos chances de réussite (ce sont des concours nationaux). Les taux de réussite varient cependant en fonction des disciplines.

Comment financer ses études ?

Le ministère propose des aides aux étudiants préparant les concours de l'enseignement : complément aux bourses sur critères sociaux et aide sur critères universitaires.

www.etudiant.gouv.fr rubrique Vos aides financières / Autres bourses et soutiens financiers

Un parcours de pré-professionnalisation est proposé aux étudiants à partir de la 2^e année de licence. Rémunéré de 707 à 980 € selon le niveau (L2, L3 ou M1), ce dispositif est cumulable avec les bourses universitaires.

► Agrégation

Pour se présenter au concours externe de l'agrégation, le candidat doit remplir les conditions générales d'accès à un emploi public (nationalité, droits civiques, aptitude physique...) et justifier, à la date de publication des résultats d'admissibilité, d'un master ou être titulaire d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.

Le concours de l'agrégation est organisé par section: arts; biochimie - génie biologique; économie et gestion; éducation physique et sportive; géographie; grammaire; design et métiers d'art; informatique; histoire; informatique; langues de France; langues vivantes étrangères; lettres classiques; lettres modernes; mathématiques; musique; philosophie; physique-chimie; science de la vie - sciences de la Terre et de l'Univers; sciences économiques et sociales; sciences industrielles de l'ingénieur; sciences médico-sociales.

Il comporte des épreuves écrites d'admissibilité (compositions, dissertations, thèmes et versions pour les langues...) et des épreuves orales d'admission (leçons ou exposés suivis d'entretiens, explications de textes, travaux pratiques...).

L'agrégation peut se préparer dans les écoles normales supérieures.

Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Une préparation à l'université est également possible.

Voir liste 5 du carnet d'adresses.

► Après le concours

Si vous êtes admis au concours du Capes, du Capet ou du CAPLP et que vous avez validé votre master, vous êtes nommé **fonctionnaire stagiaire** pendant 1 an, vous suivez un parcours de formation adapté en Inspé et êtes rémunéré 1 828 € brut par mois ou 2 109 € brut par mois si vous êtes titulaire de l'agrégation. Vous pouvez être affecté sur tout le territoire.

Les agrégés bénéficient également, durant cette année de stage, d'un accompagnement et de formations.

Une première phase interacadémique détermine l'académie d'affectation, puis une phase intra-académique concerne l'affectation sur poste.

À savoir: il est possible de ne pas prendre vos fonctions tout de suite, par exemple pour passer un autre concours (agrégation...) ou bien pour obtenir le master 2, indispensable pour exercer en tant qu'enseignant.

www.education.gouv.fr

www.devenirenseignant.gouv.fr

Affectation des débutants

Au moment des résultats d'admissibilité, les admissibles doivent formuler leurs vœux d'affectation parmi les académies accueillant les stagiaires de la discipline. Ensuite, la décision revient au ministère.

► Enseigner dans le privé: le Cafep

Les professeurs des établissements privés doivent passer le concours du Cafep (certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privé sous contrat du 2nd degré).

Concours, programmes, épreuves, dates des épreuves et jurys sont les mêmes que pour les concours externes de l'enseignement public. Les conditions d'accès sont identiques, à l'exception de la condition de nationalité: tous les candidats étrangers peuvent exercer, sous réserve de l'autorisation du recteur d'académie. Ceux qui sont reçus sont inscrits sur une liste d'aptitude.

Les recteurs les recrutent en accord avec les chefs d'établissement. Ils sont ensuite affectés et rémunérés de la même façon que les stagiaires de l'enseignement public.

<https://enseignement-catholique.fr> rubrique Ressources humaines / Devenir enseignant

Ceux qui exercent dans le **secteur privé hors contrat** connaissent des situations variables puisque, dans ce cadre, aucune règle n'est imposée en matière de recrutement, d'horaires de travail et de salaires.

Recrutements parallèles

Il est possible de passer les concours du Capes, du Capet et du CAPLP par recrutement interne (agents de la fonction publique) ou par la voie dite du « troisième concours » pour les candidats justifiant de 5 ans d'activité professionnelle.

www.devenirenseignant.gouv.fr rubrique Devenir enseignant / Se repérer dans les concours / Enseigner au collège ou au lycée général: le Capes

Les écoles normales supérieures

Les écoles normales supérieures (ENS) préparent à la licence et au master ainsi qu'au concours de l'agrégation. Passer par une ENS constitue la voie royale vers l'enseignement. Mais la sélection y est très sévère.

► Missions

Grands établissements d'enseignement supérieur, les ENS assurent une préparation à l'agrégation ainsi qu'une formation par la recherche. Elles ont pour mission de former des enseignants d'université, de classes préparatoires et de lycée. Elles forment également des chercheurs ainsi que des cadres de haut niveau pour les organismes de recherche, les administrations et les entreprises.

► Conditions d'accès

Le recrutement se fait sur concours après 2 ans de classe prépa littéraire, scientifique ou économique post-bac. L'accès est très sélectif.

Chaque année, les 4 ENS accueillent près de 2330 étudiants, dont 900 élèves issus du concours CPGE.

Lire dossier Les classes préparatoires n°1.623.

Les ENS accueillent également des étudiants de l'université par le biais d'autres concours, sur dossiers ou admissions parallèles.

► Scolarité

La formation dure 4 ans, pendant lesquels les Normaliens ont le statut de fonctionnaires stagiaires et perçoivent un salaire. En contrepartie, ils s'engagent à servir l'État pendant au moins 10 ans.

Les 2 premières années, les élèves sont inscrits en licence et en master dans leur discipline. Parallèlement, ils suivent des cours dispensés par leur école. Les ENS proposent à leurs élèves de préparer l'agrégation à partir du M2.

► Quatre ENS

Chaque ENS forme à des domaines différents.

Voir liste 7 du carnet d'adresses.

ENS Ulm

L'ENS Ulm, à Paris, est la plus prestigieuse. Elle dispense un enseignement pluridisciplinaire et prépare à l'agrégation dans les domaines suivants :

- section littéraire: allemand, anglais, géographie, grammaire, histoire, lettres classiques, lettres modernes, philosophie, sciences sociales; arts; économie; sciences de l'antiquité; littérature.

- section scientifique: chimie, physique, sciences de la vie et de la Terre.

ens.psl.eu

ENS Lyon

L'ENS Lyon propose une agrégation dans les disciplines suivantes :

- section lettres, sciences humaines et sociales: études germaniques, anglais, espagnol, chinois, géographie, histoire, italien, lettres classiques, lettres modernes, philosophie, sciences économiques et sociales;
- section sciences exactes et expérimentales: mathématiques, physique, chimie, sciences de la vie - sciences de la Terre et de l'univers.

www.ens-lyon.fr

ENS Paris-Saclay

L'ENS Paris-Saclay (ex-ENS Cachan) prépare au concours de l'agrégation dans de nombreuses options :

- sciences fondamentales: chimie, biologie, mathématiques, physique, informatique;
- sciences pour l'ingénieur: génie civil, génie mécanique, électronique énergie électrotechnique automatique (EEA);
- sciences de l'homme et de la société: langues, littératures et civilisations étrangères, économie et gestion, sciences sociales, design.

Il est aussi possible d'y étudier sans avoir le statut de fonctionnaire et de préparer un diplôme de l'ENS Paris-Saclay.

<http://ens-paris-saclay.fr>

ENS Rennes

L'ENS Rennes prépare au concours de l'agrégation dans les disciplines suivantes : économie-droit-gestion; informatique et télécommunications; mathématiques; mécanique; sciences du sport et éducation physique.

www.ens-rennes.fr

Carnet d'adresses

► Liste 1

Sites de référence

<https://eduscol.education.fr>

Édité par : Eduscol
Sur le site : informations et textes officiels, de l'école au lycée et pour la voie professionnelle, sur les programmes scolaires et diplômes, certifications, l'organisation des enseignements, la vie scolaire, le contenu des examens et actions éducatives, le suivi et l'orientation des élèves, le numérique, les ressources d'accompagnement, la formation des enseignants.

www.devenirenseignant.gouv.fr

Édité par : Devenir enseignant
Sur le site : présentation des parcours de formation et des concours, témoignages, informations sur la carrière, les salaires, la mobilité, la formation continue, FAQ.

www.education.gouv.fr/concours-emplois-carrieres-305446

Édité par : Concours, emplois, carrières du ministère de l'Éducation nationale
Sur le site : information sur les métiers et les concours des personnels enseignants, d'encadrement, administratifs, de santé scolaire, techniques et pour ceux travaillant à l'étranger.

www.enseignement-catholique.fr/devenir-enseignant

Édité par : Devenir enseignant
Sur le site : présentation de l'enseignement catholique de l'école au lycée, de la voie professionnelle, agricole et des études supérieures, du parcours de formation initiale ou continue pour devenir enseignant, des concours, des instituts catholiques de formation et de l'offre nationale de masters, annuaire des établissements, reportages.

www.reseau-canope.fr

Édité par : Réseau Canopé
Sur le site : base nationale de ressources numériques et pédagogiques gratuites, issues de sites institutionnels français et étrangers ou d'associations agréées, pour les enseignants et en adéquation avec les programmes scolaires, moteur de recherche (filtre par niveau, enseignement, type de ressource...).

www.reseau-inspe.fr

Édité par : Réseau des Inspé
Sur le site : informations sur les Inspé (dont annuaire par académie) préparant aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation en France avec les 4 options du Master MEEF, les débouchés, les concours de recrutement de l'Éducation nationale, les voies d'accès aux différents métiers, la formation continue, article mensuel sur l'inclusion scolaire.

► Liste 2

Organismes de référence

Librairie Canopé - Paris

13 rue du Four
75006 Paris
Tél : 0800 008 212 (numéro vert)
www.reseau-canope.fr/la-librairie-canope-paris.html
Vente d'ouvrages et de documents spécialisés, de ressources pédagogiques, activités ludo-éducatives et pédagogiques autour du numérique.

Réseau Canopé

Téléport 1
1 avenue du Futuroscope
86000 Poitiers
Tél : 05 49 49 78 78
www.reseau-canope.fr
Le réseau Canopé accompagne et conseille les professionnels de l'éducation sur les pratiques pédagogiques de la maternelle au lycée et met à leur disposition des ressources et services numériques. Il est constitué d'espaces de formation et d'expérimentation : les ateliers Canopé sont présents dans toutes les académies.

► Liste 3

Inspé

Les Inspé (instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation) préparent aux masters MEEF.

01004 Bourg-en-Bresse

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 04 74 32 15 70
<http://espe.univ-lyon1.fr/>
Public

Liste 1	
Sites de référence	p. 11
Liste 2	
Organismes de référence	p. 11
Liste 3	
Inspé	p. 11
Liste 4	
Écoles normales supérieures	p. 14
Liste 5	
Agrégation à l'université	p. 14
Liste 6	
Masters des universités catholiques	p. 15
Liste 7	
Enseignement à distance	p. 16

02011 Laon

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 23 26 33 80
www.u-picardie.fr/ecole/inspe/inspe-centre-de-laon-490768.kjsp?RH=ESPE00
Public

03000 Moulins

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Clermont-Auvergne
Tél : 04 70 35 13 00
<http://inspe.uca.fr/>
Public

04002 Digne-les-Bains

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 04 13 55 23 52
<http://inspe.univ-amu.fr/fr/>
Public

06046 Nice

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Célestin Freinet
Tél : 04 93 53 75 00
www.espe-nice-toulon.fr
Public

06106 Nice

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Célestin Freinet (site de Nice, Stephen Liégeard) (INSPÉ (ex ESPÉ))
Tél : 04 92 07 74 80
www.espe-nice-toulon.fr
Public

08000 Charleville-Mézières

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 24 33 37 40
www.univ-reims.fr/inspe
Public

09000 Foix

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 61 02 19 90
<http://espe.univ-toulouse.fr>
Public

10000 Troyes

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 25 82 01 34
www.univ-reims.fr/inspe
Public

12000 Rodez

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 65 68 03 43
<http://espe.univ-toulouse.fr>
Public

13013 Marseille

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 04 13 55 22 55
<http://inspe.univ-amu.fr/fr/node/82>
Public

13626 Aix-en-Provence

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 04 13 55 16 02
<http://inspe.univ-amu.fr/fr/>
Public

14053 Caen

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 31 56 77 00
<http://inspe.unicaen.fr>
Public

15013 Aurillac

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Clermont-Auvergne
Tél : 04 71 46 86 00
<http://inspe.uca.fr/>
Public

16000 Angoulême

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 45 61 24 42
<http://espe.univ-poitiers.fr>
Public

18000 Bourges

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 48 20 40 45
www.univ-orleans.fr/espe
Public

19000 Tulle

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 55 29 93 80
www.inspe.unilim.fr
Public

20000 Ajaccio

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 04 95 51 90 00
<http://espe.universita.corsica>
Public

20250 Corte

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 04 95 45 23 54
<http://espe.universita.corsica>
Public

20290 Borgo

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 04 95 34 82 29
<http://espe.universita.corsica>
Public

21000 Dijon

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 80 67 64 67
<http://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-du-departement-meef>
Public

22022 Saint-Brieuc

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Bretagne
Tél : 02 96 68 34 68
www.inspe-bretagne.fr
Public

23000 Guéret

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 55 61 44 00
www.inspe.unilim.fr
Public

24000 Périgueux

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 53 35 56 80
www.inspe-bordeaux.fr/
Public

25001 Besançon

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 81 65 70 01
<http://espe.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu5178/etudier-a-l-inspe/ou-etudier--/besancon-17907.html>
Public

26000 Valence

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 04 75 44 08 73
<http://espe.univ-grenoble-alpes.fr>
Public

27002 Evreux

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 32 39 90 70
<http://espe.univ-rouen.fr>
Public

28000 Chartres

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 37 91 60 10
www.univ-orleans.fr/espe
Public

29196 Quimper

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Bretagne
Tél : 02 98 55 29 92
www.inspe-bretagne.fr
Public

29200 Brest

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Bretagne
Tél : 02 98 47 80 20
www.inspe-bretagne.fr
Public

30021 Nîmes

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 0825 314 116
www.unimes.fr
Public

31027 Toulouse

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 62 25 20 00
<http://espe.univ-toulouse.fr>
Public

31078 Toulouse

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 62 25 20 00
<http://espe.univ-toulouse.fr>
Public

31078 Toulouse

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 62 25 21 54
<http://espe.univ-toulouse.fr>
Public

32000 Auch

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 62 05 28 87
<http://espe.univ-toulouse.fr>
Public

33021 Bordeaux

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 56 17 34 68
www.inspe-bordeaux.fr/
Public

33705 Mérignac

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 56 12 67 00
www.espe-aquitaine.fr
Public

34197 Montpellier

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Université de Montpellier
Tél : 04 67 41 67 96
www.espe-lr.fr
Public

34199 Montpellier

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Université Paul Valéry
Tél : 04 67 14 20 00
www.univ-montp3.fr
Public

35043 Rennes

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Bretagne
Tél : 02 99 54 64 44
www.inspe-bretagne.fr
Public

36000 Châteauroux

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 54 08 21 21
www.univ-orleans.fr/espe
Public

37230 Fondettes

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 47 42 71 00
www.univ-orleans.fr/espe
Public

38000 Grenoble

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 04 56 52 07 00
<http://espe.univ-grenoble-alpes.fr>
Public

39000 Lons-le-Saunier

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 84 47 08 12
<http://espe.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu5178/etudier-a-l-inspe/ou-etudier-/lons-le-saunier-17910.html>
Public

40011 Mont-de-Marsan

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 58 85 73 10
www.inspe-bordeaux.fr/
Public

41000 Blois

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 54 56 78 78
www.univ-orleans.fr/espe
Public

42023 Saint-Étienne

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 04 77 49 29 70
<http://espe.univ-lyon1.fr/>
Public

43011 Le Puy-en-Velay

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Clermont-Auvergne (site) (INSPÉ (ex ESPÉ))
Tél : 04 71 09 90 50
<http://inspe.uca.fr/>
Public

44322 Nantes

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 53 59 23 00
www.inspe.univ-nantes.fr
Public

45000 Orléans

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 38 65 37 00
www.univ-orleans.fr/espe
Public

46000 Cahors

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 65 23 46 00
<http://espe.univ-toulouse.fr>
Public

47000 Agen

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 53 68 41 50
www.espe-aquitaine.fr
Public

49035 Angers

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 41 22 74 00
www.inspe.univ-nantes.fr
Public

50000 Saint-Lô

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 33 77 42 00
<http://inspe.unicaen.fr>
Public

51000 Châlons-en-Champagne

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 26 65 18 75
www.univ-reims.fr/inspe
Public

51685 Reims

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 26 50 59 59
www.univ-reims.fr/inspe
Public

52000 Chaumont

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 25 03 60 08
www.univ-reims.fr/inspe
Public

53810 Changé

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 53 59 24 35
www.inspe.univ-nantes.fr
Public

54320 Maxéville

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 72 74 22 00
<https://inspe.univ-lorraine.fr>
Public

55000 Bar-le-Duc

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 72 74 22 00
<https://inspe.univ-lorraine.fr>
Public

56000 Vannes

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Bretagne
Tél : 02 97 63 09 27
www.inspe-bretagne.fr
Public

56100 Lorient

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Bretagne
Tél : 02 97 87 29 13
www.inspe-bretagne.fr
Public

57200 Sarreguemines

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 72 74 22 00
<https://inspe.univ-lorraine.fr>
Public

57950 Montigny-lès-Metz

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 72 74 22 00
www.inspe.univ-lorraine.fr
Public

58000 Nevers

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 86 59 74 80
<http://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-du-departement-meef>
Public

59304 Valenciennes

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 27 28 87 37
www.espe-Inf.fr
Public

59508 Douai

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 27 93 51 00
www.espe-Inf.fr
Public

59658 Villeneuve-d'Ascq

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 20 79 74 51
www.espe-Inf.fr
Public

59820 Gravelines

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (antenne) (INSPÉ)
Tél : 03 28 51 94 40
www.espe-Inf.fr
Public

60000 Beauvais

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 44 48 72 00
www.u-picardie.fr/ecole/inspe/inspe-centre-de-beauvais-490705.kjsp?RH=ESPE00
Public

61250 Damigny

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 33 80 51 00
<http://inspe.unicaen.fr>
Public

62022 Arras

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 21 21 85 00
www.espe-Inf.fr
Public

62230 Outreau

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 21 31 36 61
www.espe-Inf.fr
Public

63407 Chamalières

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Clermont-Auvergne (INSPÉ (ex ESPÉ))
Tél : 04 73 31 71 50
<http://inspe.uca.fr/>
Public

64075 Pau

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 59 13 12 50
www.inspe-bordeaux.fr/
Public

65950 Tarbes

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 62 44 23 30
<http://espe.univ-toulouse.fr>
Public

66860 Perpignan

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 04 68 66 20 00
www.univ-perp.fr
Public

67024 Strasbourg

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de
Tél : 03 88 43 82 00
<http://inspe.unistra.fr>
Public

67600 Sélestat

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 88 58 02 50
<https://inspe.unistra.fr/inspe/sites-de-formation/site-de-selestat/>
Public

68025 Colmar

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 89 21 60 40
<http://espe.unistra.fr>
Public

69317 Lyon

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 04 72 07 30 30
<http://espe.univ-lyon1.fr/>
Public

70000 Vaire-et-Montoille

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 63 08 23 62
<http://espe.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu5178/etudier-a-l-inspe/ou-etudier--vesoul-17909.html>
Public

71000 Mâcon

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 85 21 94 20
<http://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-du-departement-meef>
Public

71100 Chalon-sur-Saône

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 85 46 10 63
<http://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-du-departement-meef>
Public

72016 Le Mans

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 43 77 69 00
www.inspe.univ-nantes.fr
Public

73000 Chambéry

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 04 79 69 29 81
<http://espe.univ-grenoble-alpes.fr>
Public

74130 Bonneville

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 04 50 25 02 00
<http://espe.univ-grenoble-alpes.fr>
Public

75016 Paris

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Paris
Tél : 01 40 50 25 92
www.inspe-paris.fr
Public

75017 Paris

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Paris
Tél : 01 53 42 30 30
www.inspe-paris.fr
Public

76600 Le Havre

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 32 74 41 63
<http://espe.univ-rouen.fr>
Public

76821 Mont-Saint-Aignan

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 35 14 80 50
<http://espe.univ-rouen.fr>
Public

77127 Lieusaint

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 01 64 41 35 00
<http://inspe.u-pec.fr>
Public

77200 Torcy

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 01 60 05 93 40
<http://inspe.u-pec.fr>
Public

78100 Saint-Germain-en-Laye

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Versailles
Tél : 01 30 87 47 00
<http://inspe-versailles.fr/>
Public

79000 Niort

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 49 17 82 50
<http://espe.univ-poitiers.fr>
Public

80080 Amiens

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 64 26 84 40
www.u-picardie.fr/ecole/inspe/accueil/
Public

81000 Albi

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 63 48 14 60
<http://espe.univ-toulouse.fr>
Public

82017 Montauban

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 63 03 07 27
<http://espe.univ-toulouse.fr>
Public

83300 Draguignan

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Célestin Freinet
Tél : 04 94 60 44 80
www.espe-nice-toulon.fr
Public

83507 La Seyne-sur-Mer

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Célestin Freinet
Tél : 04 94 10 98 50
www.espe-nice-toulon.fr
Public

84000 Avignon

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 04 13 55 24 06
<http://inspe.univ-amu.fr/fr/>
Public

85035 La Roche-sur-Yon

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 53 80 41 00
www.inspe.univ-nantes.fr
Public

86073 Poitiers

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 49 36 22 00
<http://espe.univ-poitiers.fr>
Public

87036 Limoges

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 55 01 76 86
www.inspe.unilim.fr
Public

88000 Épinal

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 72 74 22 00
www.inspe.univ-lorraine.fr
Public

89000 Auxerre

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 86 72 03 10
<http://inspe.u-bourgogne.fr/presentation-du-departement-meeef>
Public

90005 Belfort

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 03 84 36 61 00
<http://espe.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu5178/etudier-a-l-inspe/ou-etudier--belfort-17908.html>
Public

92160 Antony

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Versailles
Tél : 01 46 11 62 00
<http://inspe-versailles.fr/>
Public

92230 Gennevilliers

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Versailles
Tél : 01 41 21 74 07
<http://inspe-versailles.fr/>
Public

93190 Livry-Gargan

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (site de Livry-Gargan) (INSPÉ (ex ESPÉ))
Tél : 01 41 70 72 00
<http://inspe.u-pec.fr>
Public

93200 Saint-Denis

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 01 49 71 87 00
<http://inspe.u-pec.fr>
Public

94380 Bonneuil-sur-Marne

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 01 49 56 37 00
<http://inspe.u-pec.fr>
Public

95027 Cergy

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de Versailles
Tél : 01 34 35 37 40
<http://inspe-versailles.fr/>
Public

97178 Les Abymes

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 90 21 36 36
www.espe-guadeloupe.fr/
Public

97262 Fort-de-France

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 96 55 46 46
www.espe-martinique.fr
Public

97306 Cayenne

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 05 94 25 54 20
www.espe-guyane.fr/
Public

97418 Le Tampon

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 62 57 95 88
<http://espe.univ-reunion.fr/>
Public

97487 Saint-Denis

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 02 62 90 43 43
<http://espe.univ-reunion.fr/>
Public

98702 Faaa

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 689 86 64 54
www.upf.pf/fr
Public

98852 Nouméa

Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
Tél : 00 687 290 500
<http://unc.nc/formation/formation-des-enseignants/lecole-superieure-du-professorat-et-de-leducation/>
Public

(Source : Onisep)

► **Liste 4**

Écoles normales supérieures

Les ENS préparent en quatre ans aux métiers de l'enseignement.

École normale supérieure - PSL

45 rue d'Ulm
75005 Paris
Tél : 01 44 32 30 00
www.ens.psl.eu
3 sites : Paris, Jourdan, Montrouge

École normale supérieure de Lyon

15 parvis René Descartes
69342 Lyon
Tél : 04 37 37 60 00
www.ens-lyon.eu

École normale supérieure de Rennes

Avenue Robert Schuman, Campus de Ker Lann
35170 Bruz
Tél : 02 99 05 93 00
www.ens-rennes.fr

École normale supérieure Paris-Saclay

61 avenue du Président Wilson
94230 Cachan
Tél : 01 47 40 20 00
<https://ens-paris-saclay.fr/>
Antenne en Bretagne

► **Liste 5**

Agrégation à l'université

L'agrégation se prépare dans ces universités. Pour l'agrégation d'informatique se renseigner sur le site www.devenirenseignant.gouv.fr

► Agrégation d'arts plastiques : École normale supérieure Paris-Saclay, Aix-Marseille, Lille, Strasbourg, Jean Monnet Saint-Étienne, Panthéon-Sorbonne, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Rennes 2

► Agrégation de biochimie et génie biologique : École normale supérieure Paris-Saclay, Aix-Marseille, Strasbourg

► Agrégation de design et métiers d'arts : École normale supérieure Paris-Saclay, Panthéon-Sorbonne, Toulouse - Jean Jaurès

► Agrégation de géographie : Aix-Marseille, Sorbonne, Clermont Auvergne, Artois, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine, Nantes, Université de Paris, Tours, Jean Monnet Saint-Étienne, Jean Moulin - Lyon 3, Lumière - Lyon 2, Panthéon-Sorbonne, Paris Nanterre, Paul Valéry Montpellier 3, Picardie Jules Verne Amiens, Rennes 2, Savoie Mont Blanc, Toulouse - Jean Jaurès

► Agrégation de grammaire : Sorbonne, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine, Jean Moulin - Lyon 3, Lumière - Lyon 2, Toulouse - Jean Jaurès

► Préparation à l'agrégation de langues vivantes étrangères option allemand : Aix-Marseille, Sorbonne, Sorbonne Nouvelle, Clermont Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Nantes, Strasbourg, Tours, Jean Moulin - Lyon 3, Lumière - Lyon 2, Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Paul Valéry Montpellier 3, Picardie Jules Verne Amiens, Toulouse - Jean Jaurès

► Agrégation de langues vivantes étrangères option anglais : École normale supérieure Paris-Saclay, Aix-Marseille, Sorbonne, Sorbonne Nouvelle, Clermont Auvergne, Artois, Bourgogne, Caen Normandie, Franche-Comté, Lille, Lorraine, Nantes, Université de Paris, Pau et des Pays de l'Adour, Poitiers, Rouen Normandie, Strasbourg, Tours, Grenoble Alpes, Jean Monnet Saint-Étienne, Jean Moulin - Lyon 3, Lumière - Lyon 2, Paris Nanterre, Paul Valéry Montpellier 3, Picardie Jules Verne Amiens, Sorbonne Paris Nord, Toulouse - Jean Jaurès

► Agrégation de langues vivantes étrangères option arabe : Aix-Marseille, Institut national des

langues et civilisations orientales, Sorbonne, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

> Agrégation de langues vivantes étrangères option chinois : Institut national des langues et civilisations orientales, Université de Paris

> Agrégation de langues vivantes étrangères option espagnol : Aix-Marseille, Sorbonne, Sorbonne Nouvelle, Clermont Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Lille, Lorraine, Pau et des Pays de l'Adour, Rouen Normandie, Tours, Grenoble Alpes, Jean Monnet Saint-Étienne, Lumière - Lyon 2, Paris Nanterre, Paul Valéry Montpellier 3, Picardie Jules Verne Amiens, Sorbonne Paris Nord, Toulouse - Jean Jaurès

> Agrégation de langues vivantes étrangères option hébreu : Sorbonne

> Agrégation de langues vivantes étrangères option italien : Aix-Marseille, Sorbonne, Sorbonne Nouvelle, Bourgogne, Franche-Comté, Lorraine, Grenoble Alpes, Jean Monnet Saint-Étienne, Jean Moulin - Lyon 3, Toulouse - Jean Jaurès

> Agrégation de langues vivantes étrangères option langue et culture japonaises : Institut national des langues et civilisations orientales, Université de Paris

> Agrégation de langues vivantes étrangères option polonais : Sorbonne

> Préparation à l'agrégation de langues vivantes étrangères option portugais : Sorbonne Nouvelle, Toulouse - Jean Jaurès

> Agrégation de langues vivantes étrangères option russe : Aix-Marseille, Sorbonne

> Agrégation de lettres classiques : Sorbonne, Clermont Auvergne, Bourgogne, Caen Normandie, Franche-Comté, Lille, Lorraine, Nantes, Reims Champagne-Ardenne, Strasbourg, Tours, Grenoble Alpes, Jean Moulin - Lyon 3, Lumière - Lyon 2, Paris Nanterre, Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Paul Valéry Montpellier 3, Toulouse - Jean Jaurès

> Agrégation de lettres modernes : Aix-Marseille, Sorbonne, Sorbonne Nouvelle, Clermont Auvergne, Artois, Bourgogne, Caen Normandie, Franche-Comté, Lille, Lorraine, Nantes, Université de Paris, Pau et des Pays de l'Adour, Poitiers, Reims Champagne-Ardenne, Rouen Normandie, Strasbourg, Tours, Grenoble Alpes, Jean Monnet Saint-Étienne, Jean Moulin - Lyon 3, Lumière - Lyon 2, Paris Nanterre, Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Paul Valéry Montpellier 3, polytechnique Hauts-de-France, Rennes 2

> Agrégation de mathématiques :

École normale supérieure Paris-Saclay, CY Cergy Paris, Sorbonne, Claude Bernard - Lyon 1, Clermont Auvergne, Bordeaux, Bourgogne, Caen Normandie, Franche-Comté, Lille, Lorraine, Montpellier, Nantes, Université de Paris, Pau et des Pays de l'Adour, Poitiers, Reims Champagne-Ardenne, Rennes 1, Rouen Normandie, Strasbourg, Tours, Orléans, Littoral Côte d'Opale, Grenoble Alpes, Paris-Saclay, Picardie Jules Verne Amiens, Savoie Mont Blanc

> Agrégation de mécanique : École normale supérieure Paris-Saclay, Aix-Marseille

> Agrégation de musique : Aix-Marseille, Sorbonne, Strasbourg, Tours, Lumière - Lyon 2, Paul Valéry Montpellier 3, Toulouse - Jean Jaurès

> Agrégation de philosophie : Aix-Marseille, Sorbonne, Clermont Auvergne, Bourgogne, Caen Normandie, Franche-Comté, Lille, Nantes, Poitiers, Rouen Normandie, Strasbourg, Tours, Jean Moulin - Lyon 3, Panthéon-Sorbonne, Paris Nanterre, Paul Valéry Montpellier 3, Picardie Jules Verne Amiens, Toulouse - Jean Jaurès

> Agrégation de physique-chimie option chimie : École normale supérieure Paris-Saclay, CY Cergy Paris, Sorbonne, Claude Bernard - Lyon 1, Lille, Lorraine, Université de Paris, Reims Champagne-Ardenne, Strasbourg, Paris-Saclay

> Agrégation de physique-chimie option physique : École normale supérieure Paris-Saclay, Aix-Marseille, Claude Bernard - Lyon 1, Clermont Auvergne, Bordeaux, Lille, Université de Paris, Rennes 1, Rouen Normandie, Strasbourg, Littoral Côte d'Opale, Paris-Saclay

> Agrégation de sciences de la vie, de la Terre et de l'univers : Aix-Marseille, Sorbonne, Claude Bernard - Lyon 1, Clermont Auvergne, Bordeaux, Rennes 1, Rouen Normandie, Strasbourg, Paris-Saclay

> Agrégation de sciences économiques et sociales : École normale supérieure Paris-Saclay, Strasbourg, Lumière - Lyon 2

> Agrégation de sciences industrielles de l'ingénieur option Agrégation de sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie électrique : École normale supérieure Paris-Saclay

> Agrégation de sciences industrielles de l'ingénieur option Agrégation de sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie informatique : École normale supérieure Paris-Saclay

> Agrégation de sciences industrielles de l'ingénieur option Agrégation de sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie mécanique : École normale supérieure Paris-Saclay

> Agrégation de sciences

industrielles de l'ingénieur option Sciences industrielles de l'ingénieur et ingénierie des constructions : École normale supérieure Paris-Saclay

> Agrégation d'économie et gestion option A administration et ressources humaines : École normale supérieure Paris-Saclay, Rennes 1, Orléans, Lumière - Lyon 2

> Agrégation d'économie et gestion option B finance et contrôle : École normale supérieure Paris-Saclay, Bordeaux, Rennes 1, Orléans, Lumière - Lyon 2

> Agrégation d'économie et gestion option C marketing : École normale supérieure Paris-Saclay, Bordeaux, Rennes 1, Orléans, Lumière - Lyon 2

> Agrégation d'économie et gestion option D système d'information : École normale supérieure Paris-Saclay, Rennes 1

> Agrégation d'économie et gestion option E production de services : Rennes 1

> Agrégation d'éducation physique et sportive : Aix-Marseille, Claude Bernard - Lyon 1, Clermont Auvergne, Artois, Bordeaux, Bourgogne, Lille, Université de Paris, Rouen Normandie, Strasbourg, Littoral Côte d'Opale, Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Paris-Saclay, UT3 Toulouse III - Paul Sabatier

> Agrégation d'histoire : Aix-Marseille, Sorbonne, Clermont Auvergne, Artois, Bourgogne, Caen Normandie, Franche-Comté, Lille, Lorraine, Nantes, Université de Paris, Pau et des Pays de l'Adour, Poitiers, Rouen Normandie, Strasbourg, Tours, Grenoble Alpes, Jean Monnet Saint-Étienne, Jean Moulin - Lyon 3, Lumière - Lyon 2, Panthéon-Sorbonne, Paris Nanterre, Paul Valéry Montpellier 3, Picardie Jules Verne Amiens, Rennes 2, Savoie Mont Blanc, Toulouse - Jean Jaurès

(Source : Onisep)

► Liste 6

Masters des universités catholiques

13007 Marseille

Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique (Isfec Saint Cassien - Marseille)
Tél : 04 91 99 40 80
www.institut-saintcassien.com
Privé sous contrat

> Master professionnel métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, spécialité milieu scolaire et/ ou associatif

> master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation-second degré (en sciences technologie santé)
Durée : 2 ans

> master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation-second degré (en arts lettres langues)
Durée : 2 ans

> master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation-second degré (en droit économie gestion)
Durée : 2 ans

14200 Hérouville-Saint-Clair

Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique de Normandie (Isfec de Normandie)
Tél : 02 31 06 14 50
www.isfecnormandie.fr
Privé sous contrat

> Master professionnel sciences humaines et sociales, mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, spécialité : enseignement

29200 Brest

Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique (Isfec de Brest)
Tél : 02 98 44 29 33
www.isfec-bretagne.org
Privé sous contrat

> master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation-second degré (en sciences humaines et sociales)
Durée : 2 ans

> master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation-second degré (en sciences technologie santé)
Durée : 2 ans

> master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation-second degré (en arts lettres langues)
Durée : 2 ans

31000 Toulouse

Institut catholique de Toulouse (ICT)
Tél : 05 61 36 81 00
www.ict-toulouse.fr
Privé sous contrat

> Master professionnel métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

31000 Toulouse

Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique du Midi-Pyrénées (Isfec Midi-Pyrénées)

Tél : 05 34 31 35 00
www.ict-toulouse.fr
Privé sous contrat

> Master professionnel sciences humaines et sociales mention enseignement, éducation et formation

33300 Bordeaux

Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique d'Aquitaine (Isfec d'Aquitaine)
Centre Cluny
Tél : 05 56 69 76 33
www.isfec-aquitaine.fr
Privé sous contrat
> Master professionnel sciences humaines et sociales mention enseignement, éducation et formation

34000 Montpellier

Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique de Montpellier (Isfec Montpellier)
CFP - ICFP St-Joseph
Tél : 04 67 03 49 99
www.isfec-montpellier.org
Privé sous contrat
> Master Sciences Humaines et Sociales, mention : éducation, enseignement et professionnel de l'éducation en structure scolaire et/ou associatif.

51500 Taissy

Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique de Reims (Isfec de Reims)
ICFP de Reims
Champagne-Ardenne
Tél : 03 26 85 14 10
www.icfp-jacques-sevin.fr
Privé sous contrat
> master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation-pratiques et ingénierie de la formation
Durée : 2 ans

56610 Arradon

Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique d'Arradon (Isfec d'Arradon)
Campus du Vincin
Tél : 02 97 46 33 80
www.isfec-bretagne.org
Privé sous contrat
> master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation-second degré (en sciences humaines et sociales)
Durée : 2 ans
> master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation-second degré (en sciences technologie santé)
Durée : 2 ans
> master mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation-second degré (en arts lettres langues)
Durée : 2 ans

62000 Arras

Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique d'Arras (Isfec Arras)
Tél : 03 21 15 25 40
www.ifp-npdc.fr
Privé sous contrat
> Master professionnel sciences humaines et sociales, mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, spécialité : enseignement

63000 Clermont-Ferrand

Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique d'Auvergne (Isfec d'Auvergne)
Tél : 04 73 98 49 60
www.isfecauvergne.org
Privé sous contrat
> Master professionnel sciences humaines et sociales mention enseignement, éducation et formation

75007 Paris

Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique (ISFEC LaSalle Mounier)
CFP de Paris
Tél : 01 56 58 53 20
www.lasalle-mounier.fr
Privé sous contrat
> Master professionnel métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation

► Liste 7

Enseignement à distance

Les Inspé proposent également des parcours de formation à distance destinés aux enseignants.

Centre d'enseignement à distance - Université Clermont Auvergne (CEAD)

63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 17 79 79
www.uca.fr/formation/centre-des-langues-et-du-multimedia/centre-d-enseignement-a-distance/accueil-cead-62226.kjsp
Public
> Préparation aux agrégations externes et internes de lettres classiques et lettres modernes, agrégation externe spéciale de lettres modernes

Centre national d'enseignement à distance (Cned)

86360 Chasseneuil-du-Poitou
Tél : 05 49 49 94 94
www.cned.fr
Public
> Préparation aux concours enseignants : CRPE, Capes, Capeps, Capet, CAPLP, agrégations, Caer et Cafep.

Collège Sévigné

75005 Paris
Tél : 01 53 19 07 48
www.collegesevigne.fr
Privé hors contrat
> Agrégation interne/externe lettres modernes et lettres classiques
Agrégation externe de grammaire
Capes interne/externe de lettres modernes
> CAPES externe/interne d'histoire-géographie

Agrégation externe/interne en histoire et au géographie
> Agrégation interne/externe de philosophie
Capes interne/externe de philosophie
> Agrégation interne d'anglais et espagnol
Capes interne/externe d'anglais
> Agrégation interne de mathématiques
> Agrégation interne de physique-chimie

Carnet d'adresses

Actuel Ile-de-France

► Liste 1

IDF: Procédure d'inscription au concours

Maison des examens (SIEC)

Service interacadémique des examens et concours Créteil, Paris et Versailles
7 rue Ernest Renan
94110 Arcueil
Tél: 01 49 12 23 00
<https://siec.education.fr/accueil-3.html>
Organisation des examens et des concours: du ministère de l'Éducation nationale en Ile-de-France dans les académies de Paris, Versailles et Créteil; les concours nationaux de la fonction publique; les concours d'entrée dans les Grandes écoles publiques. Mise à disposition de postes internet pour les inscriptions et les concours gérés par le SIEC, du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

► Liste 2

IDF: Module Enseignement catholique

L'Isfec Ile-de-France propose un module de formation spécifique destiné aux étudiants ayant suivi un master Meef dans une université publique et souhaitant enseigner dans les établissements privés catholiques.

Isfec Afarec Idf Sainte-Geneviève - Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique (Isfec Afarec Idf)

75006 Paris
Tél: 01 44 39 45 90 (formation initiale)
www.isfecafarec.net
Privé sous contrat
► Module introduction au projet de l'enseignement catholique, ouvert à tous les suppléants. Pour les candidats admis aux concours CRPE et CAFEP et nommés comme professeur-stagiaire, le module est inclus dans le cursus d'année de stage à l'ISFEC AFAREC Idf Sainte-Geneviève.

► Liste 3

IDF: Master MEEF

Etablissements préparant aux master MEEF 2nd degré (professeur de lycée et de collège)

- MEEF parcours lettres: Gustave Eiffel
- MEEF parcours arts lettres langues: Université Sorbonne Nouvelle, Université Panthéon-Sorbonne, Université de Paris, Sorbonne Université, Institut national des langues et civilisations orientales, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Sorbonne Paris Nord, Gustave Eiffel, CY Cergy Paris, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris Nanterre, Paris-Est Créteil Val-de-Marne
- MEEF parcours droit économie gestion: Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Sorbonne Paris Nord, Gustave Eiffel, Panthéon-Sorbonne, Paris Nanterre,
- MEEF parcours sciences humaines et sociales: Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Sorbonne Paris Nord, Gustave Eiffel, CY Cergy Paris, Sorbonne, Université de Paris, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Evry-Val-d'Essonne, Panthéon-Sorbonne, Paris Nanterre, Paris-Saclay,
- MEEF parcours sciences technologie santé: CY Cergy Paris Université, Université d'Evry-Val-d'Essonne, Université Paris Nanterre, Université Paris-Saclay, Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris-Est Créteil Val-de-Marne, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Sorbonne Paris Nord, Gustave Eiffel, Sorbonne, Université de Paris

(Source: Onisep)